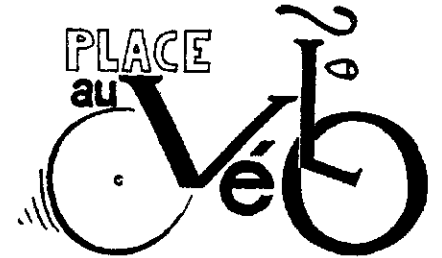


# La Bicyc'Lettre



18, rue Louis Lumière 44000 Nantes  
tél : 02 40 94 16 09

N° 1 Septembre 1996

**A**vec les vacances qui se terminent, chacun se remet en selle pour ses activités, ses loisirs.

Avec la rentrée, PLACE AU VELO reprend la route et son bulletin change un peu.

Désormais, tous les deux mois, la **Bicyc'Lettre** vous permettra d'être informé de la vie de l'association. Vous avez entre vos mains le premier numéro, nous espérons que vous aurez plaisir à le lire. Nous attendons vos réactions, vos critiques, vos idées, vos articles... Nous vous donnons rendez-vous le 17 septembre.

En attendant : **Vive le Vélo !**

Le comité de rédaction

## Le vélo est-il adapté à la ville ?

**L**a question se pose en effet de savoir si la longueur des trajets et le temps passé justifient l'usage d'un vélo en ville.

Prenons comme exemple quelques trajets :

Vous habitez au "Bout des Pavés" sur la route de Rennes et vous vous rendez régulièrement Place du Commerce quelle distance parcourrez-vous?

5,4 Km! pour un temps de parcours en vélo de 20 mn, le bus affiche 23 mn pour le même trajet et ce n'est pas garanti aux heures de pointe.

Autre trajet : Haluchère - Place du Commerce : 6 km et 22 mn.

Autre trajet : Eglise de Saint-Joseph - La Beaujoire : 1,7 km et 5 mn.

Ces exemples montrent bien que les distances moyennes en ville sont faibles et que sur ces petits parcours, un cycliste non expérimenté peut compter sur 15 km/h en vitesse de croisière.

On trouve de plus en plus de bandes cyclables sur ces trajets, des couloirs bus et des circuits parallèles de petites rues tranquilles. Et la voiture? 2 fois plus rapide que le vélo!... Au mois d'août en milieu d'après-midi ... mais en période scolaire à 18 heure 30, gageons qu'elle sera près de 2 fois plus lente.  
Y.B.

### L'évènement de la rentrée à Nantes:

**Les 11 et 12 octobre 1996 Cité des Congrès**

**Le 8ème Congrès du Club des Villes Cyclables**

A l'occasion de ce Congrès organisé par le District, Charles Gautier, maire de St Herblain, prendra la présidence du Club.

Thème des journées : "UNE NOUVELLE CULTURE VELO"

**Vendredi 11** Matin : séance plénière puis repas

Après-midi : 5 ateliers

- Vélo-entreprise
- Vélo-découverte
- Vélo-santé
- Vélo-éducation
- Vélo-communication

Synthèse des ateliers

Clôture du congrès avec Mme LEPAGE, Ministre de l'environnement

**Samedi 12** Matin: Circuit de découverte de l'agglomération en tram et en vélo

Inscriptions : 400F pour le vendredi 11 septembre avec le déjeuner  
tarif association 100F pour le samedi 12 (déjeuner payé par St Herblain)

Peut être pourrons nous obtenir quelques places gratuites pour l'association

### Appel à réunion

Vous êtes conviés à la réunion de rentrée de l'association le :

**MARDI 17 SEPTEMBRE 1996**

20H30 SALLE B

MAISON DES ASSOCIATIONS BACO

ALLEE DE MAISON ROUGE

### Ordre du jour

- \* Congrès des Villes Cyclables
- \* Préparation de la campagne sur le stationnement commerçant
- \* Le bulletin **La Bicyc'Lettre**
- \* Demande de local et de subvention
- \* Tenue de stand en ville
- \* Questions diverses

## À Paris, en vélo...

**A**u début de l'été, tous les médias se sont fait l'écho de l'inauguration par M. Tibéri des 5,5 premiers kilomètres de voies cyclables entre le Palais-Bourbon et la gare de l'Est.

50 km sont prévus d'ici à la fin de l'année pour un coût de 35 MF. Deux axes vont être aménagés : Porte Dauphine-bois de Vincennes (Est-Ouest) et canal de l'Ourq-porte de Vanves (Nord-Sud). La réflexion s'est faite en « partenariat » avec les mairies d'arrondissements, les associations de cyclistes, les usagers dans une commission extra-municipale. Une « Charte du cycliste » est en cours

d'élaboration. Des couloirs bus vont être ouverts aux cyclistes, des places de stationnement gardées pour les deux-roues vont voir le jour.

Toutes ces mesures seront-elles suivies d'effets? Le nombre de cyclistes – 140 000 actuellement soit 2 % des déplacements – va-t-il augmenter? Peut-être si les automobilistes parisiens jouent le jeu et respectent les voies cyclables (on peut toujours rêver lorsqu'on voit l'usage qu'ils font des couloirs de bus). Le premier frein à l'utilisation du vélo en ville est le sentiment d'insécurité, or les utilisateurs de la bande cyclable du Bd Sébastopol ne semblent pas parfaitement tranquilles. Par

ailleurs, comment les chauffeurs de bus et de taxis vont-ils accepter les vélos dans leurs espaces réservés? Quel va être la réaction des commerçants parisiens et des autres lobbies anti-vélos?

Il reste néanmoins que toutes ces décisions vont dans la bonne direction et que M. Tibéri doit persévérer. Les associations de cyclistes urbains ne cachent pas leur plaisir devant ces mesures mais elles restent très vigilantes voire combatives devant le travail qu'il reste à faire.

Si vous voulez en savoir plus, reportez-vous au dossier «Quelle place pour le vélo à Paris?» dans «Vélocité» de mars 1996.

JF.D.

## Vélos à Nantes durant l'été

**A**près quelques hésitations, la ville a finalement reconduit l'opération « Vélos de l'été » du 21 juin au 15 septembre. Trois points de locations étaient disponibles cette année : place du Commerce comme l'an dernier mais aussi le camping du Petit Port et la capitainerie de l'île de Versailles. Nantais et touristes ont pu ainsi découvrir la ville autrement.

Moyennant une caution de 1000 F – 500 F en laissant une pièce d'identité – la location était possible, tous les jours de 10 à 19 heures. Les tarifs étaient proportionnels à la durée, 5 F pour une heure, 15 F pour deux heures, 25 F pour trois heures, 35 F pour quatre heures et 55 F la journée. Il existait également un forfait soirée de 18 heures à 10 heures le lendemain. Vous partiez avec un VTC et un antivol, mais pas d'outils. En cas de crevaison ou de panne, le loueur vous remboursait la réparation sur présentation de la facture à votre retour.

Autre innovation, le parking souterrain du commerce était ouvert aux cyclistes à titre expérimental. L'expérience fut-elle concluante? Nous ne le savons pas encore.

JF.D.

## Circulation à Nantes Des propositions pour le centre-ville

Une association « Nantes Verte » amie et adhérente de « Place au Vélo » propose un nouveau plan de circulation pour l'hypercentre.

La ville étudie, aussi, des modifications au plan de circulation à l'occasion de la 3ème ligne de tramway. Hélas! si elle part des mêmes principes que «Nantes Verte», son souci de ne pas brusquer les inconditionnels du «Tout automobile» l'amène à proposer des solutions où l'auto garde une place trop importante pour que le centre-ville devienne réellement convivial.

C'est le moment de peser sur les élus pour tenter d'améliorer le plan de circulation projeté, aussi nous vous présentons le projet de « Nantes Verte » qui allie à la fois une attitude ferme vis à vis de l'auto avec le souci de favoriser la bicyclette et les transports en commun.

### Quelques principes

- 1) Faire en sorte que l'automobiliste ne vienne dans l'hypercentre que pour une desserte précise (commerce ou habitation). Il en ressort à proximité de son entrée.
- 2) L'automobiliste rentabilise son transit en passant par les boulevards de ceinture ou mieux par le périphérique. Tout transit par l'hypercentre doit s'avérer long et fastidieux.

3) Le circuit-coeur favorise la desserte de l'hypercentre et en évite le transit.

4) Les rues du circuit-coeur doivent être irriguées par lui. Elles seraient aménagées en zone 30 et ne permettraient pas le transit de contournement de l'hypercentre.

5) La desserte et le transit de l'hypercentre, par les transports en commun, seraient favorisés, des tronçons de voirie leur seraient réservés.

6) Les cyclistes (outre l'accès aux voies bus et aux voies piétonnes) auraient des aménagements cyclables à contresens dans les rues de l'hypercentre à sens unique.

### Les modifications

1) Le circuit-coeur est décalé de la rue JJ Rousseau à la rue de Lattre de Tassigny. La rue JJ Rousseau est mise en sens descendant avec inversion du sens de circulation rue de la Fosse avec l'impossibilité de rejoindre l'esplanade Gloriette. Ceci permet de :

- revivifier la rue JJ Rousseau,
- neutraliser le transit descendant Guist'hau, Cassini, Racine.

- éviter le transit de la rue de la Fosse.

2) La rue J Jaurès est inversée. Meilleure lisibilité du circuit-coeur, sans incursion obligatoire par la place Bretagne.

3) Le circuit-coeur est écarté de la rue de Strasbourg pour passer par Ceineray, Tournefort et Henri IV. La rue de Strasbourg est mise à double sens et sa partie entre Verdun et Mal. Leclerc est piétonnisée.

Buts:

- revivifier la rue de Strasbourg par une circulation apaisée, essentiellement de desserte.
- relier la cathédrale et le château au quartier du Moyen-Âge, dont ils font partie, par des continuités piétonnes.

3 bis) Pour compenser la mise en double sens de la rue Henri IV, la rue S. Baudry

sera mise entièrement à double sens. Une autre possibilité serait d'inverser complètement Henri IV et de mettre S. Baudry en sens unique montant sud-nord.

4) Le circuit-coeur est déplacé au sud de l'île Feydeau. Buts:

- relier l'île au coeur de Nantes.
- réduire l'effet voie rapide de l'allée de Turenne et du cours E d'Orves.

5) Le cours des 50 otages est neutralisé entre la rue de Feltre et la rue d'Orléans.

Buts:

- éviter tout transit, favoriser sa convivialité.
- permettre une réelle transversalité piétonne dans sa partie sud avant la place du Cirque.

6) La rue Crébillon est mise en contresens de la rue Boileau à la place Royale pour éviter les transits vers l'ouest (Voltaire) et

vers le nord (Franklin-Guist'hau).

7) La rue de l'Hôtel de Ville et le début du Mal Leclerc est interdite vers la place du Cirque à partir de Strasbourg.

Buts :

- éviter le transit en direction de la place Viarme à partir de l'est.

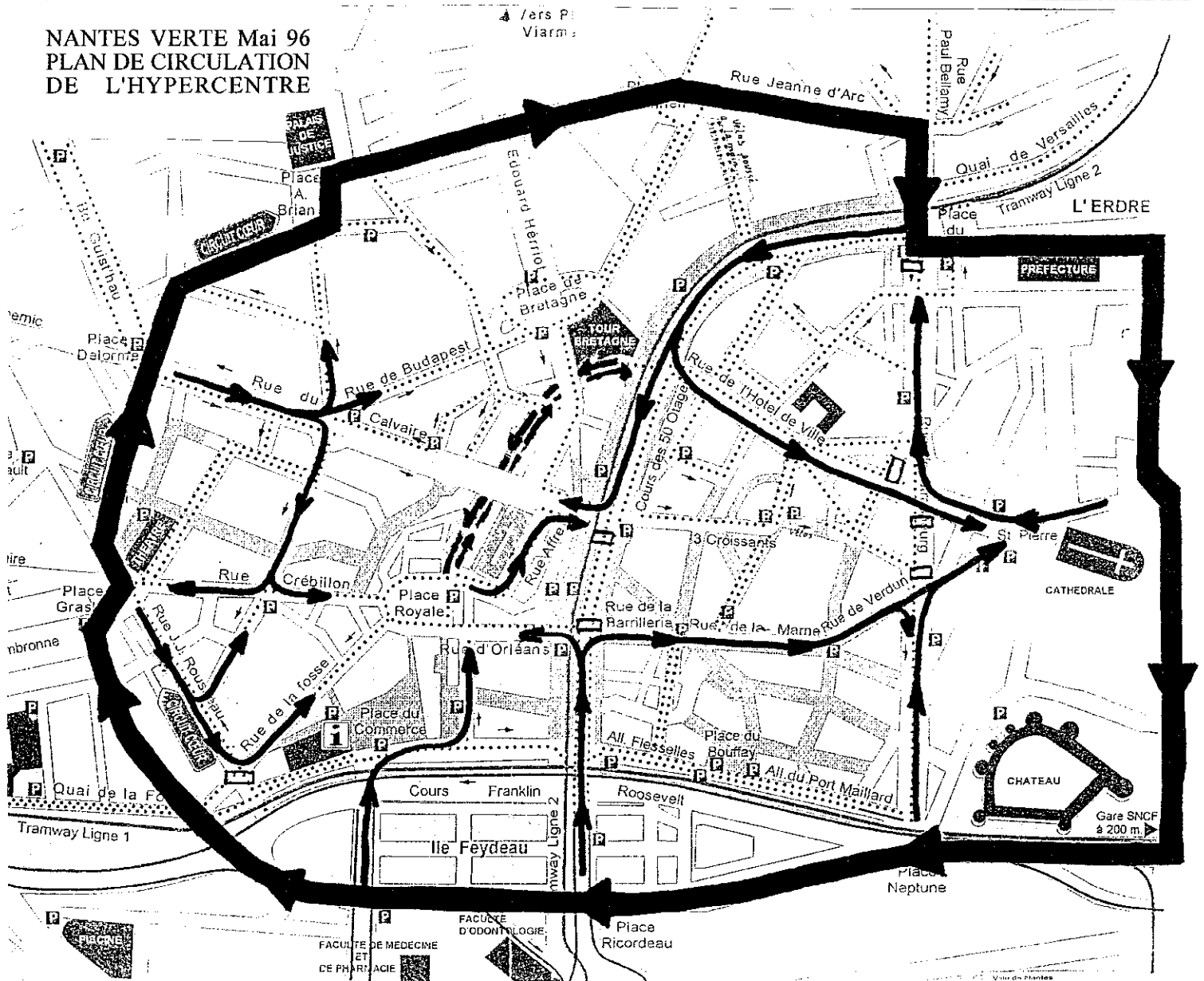
## Les effets escomptés

Ces propositions concernent uniquement l'automobile, elles comptent contribuer à revivifier le centre-ville:

- en le rendant plus facile d'accès aux piétons, cyclistes et usagers des transports en commun.
- en réduisant les nuisances sonores et la pollution de l'air.
- en regagnant des espaces publics au profit des piétons.

B.R.

### NANTES VERTE Mai 96 PLAN DE CIRCULATION DE L'HYPERCENTRE



## MINI SONDAGE SUR DE GRANDES IDÉES

Dépouillement du questionnaire "Place au Vélo ! D'accord ? Pas d'accord ?" sur les propositions de modification du code de la route, questionnaire diffusé à l'occasion de la manifestation du 1er juin (48 dépouillés).

Ce petit sondage est forcément très limité, il ne peut prétendre qu'à ouvrir plus largement un débat.

La majorité des personnes est d'accord sur les constatations, mais dans les souhaits les différences sont plus marquées.

Les trois propositions les plus approuvées sont : le caractère non obligatoire des aménagements cyclables (95%), la possibilité d'utiliser les couloirs de bus (83%), (ce qui, est déjà le cas à Nantes) et la proposition concernant les dispositifs d'éclairage (83%).

L'accès aux espaces piétonniers et l'aménagement des sens uniques en contresens cyclables (75% pour) soulève des réserves ou des interrogations, par exemple la dégradation des sentiers par les V.T.T..

Vous vous en doutez les propositions concernant le caractère non obligatoire du STOP ou du feu rouge pour tourner à droite ne sont

approuvées que par une petite majorité (56%), peut-être par ceux qui font déjà leurs ces pratiques !

Les attitudes requises d'un cycliste, sont-elles différentes de celle d'un automobiliste ?

En matière d'éducation à la prévention du risque routier, comment faire admettre cette accumulation d'accommodements avec le code de la route à des jeunes qui en prennent déjà à leur aise avec celui-ci ?

Ce qui est proposé n'est pas un "accommodement" mais une transformation du code de la route qui est établi pour les véhicules à moteur qui sont la cause principale du danger routier. Les automobilistes doivent admettre l'existence des cyclistes. C'est encore loin d'être le cas.

Enfin, à peine un tiers des répondants souhaitent que les autos puissent rouler à plus de 30 Km/h en ville même s'il n'y a pas d'aménagements cyclables.

Une remarque lue dans les réponses servira de conclusion : "il faut vraiment changer les choses dans la tête des gens."

Tout un Programme...

C.P.

### Avis d'un pratiquant averti

"Je suis tout à fait d'accord pour ces propositions, mais il dépend de chacun de nous qu'une grande partie (cinq sur huit) deviennent réalité.

Pour ma part j'évite de m'arrêter à un STOP car le temps de redémarrer, un véhicule automobile peut surgir et le cycliste se trouve en danger. Par contre en ralentissant puis accélérant dès que la voie est libre, je peux franchir la voie principale sans danger.

N'attendons pas que les politiques -qui pour la plupart ont montré leur incompétence- nous accordent ces mesures.

Imposons les par l'usage !

La vraie démocratie c'est l'autonomie de chaque citoyen."

F. T. Casson

## Le 1er juin 1996 : Journée européenne du vélo à Nantes

Cette journée avait été annoncée dans la presse (Ouest-France, Presse-Océan) par plusieurs articles émanant d'associations qui soutenaient cette manifestation.

Le 1er juin, en début d'après-midi, des cyclistes en vélos de ville, VTC, VTT ou bicyclette plus anciennes, venant de toute l'agglomération se sont donc regroupés sur la place du Commerce à l'appel de Place au Vélo, de l'Association Nantaise de Défense de l'Environnement, des Verts, d'Ecolo-J 44, d'Ecologie-Solidarité et de l'AREV.

Nous étions 150 à prendre le départ vers 15 heures pour une manifestation-promenade à travers la ville derrière la banderole «Place au Vélo». Tout au long du circuit, l'ambiance fut détendue, le soleil étant au rendez-vous.

Les échanges entre cyclistes et autres usagers de la voirie furent intéressants si l'on excepte quelques automobilistes hargneux.

Ont participé à ce bulletin :

Yvon Bodin  
Jean-François Daudin  
Marc Peroy  
Christian Perroteau  
Bernard Renou

Revenaient dans les conversations les budgets insuffisants que les villes de l'agglomération consacrent au vélo même si certaines font des efforts, le manque de communication, d'explications des collectivités auprès des usagers pour les inciter à sortir leurs bicyclettes plus souvent, les aménagements cyclables pas toujours adaptés...

"Place au Vélo" a voulu à cette occasion mettre l'accent sur la réforme nécessaire du code de la route. Son président, Bernard Renou, a présenté au public des propositions de modification du code de la route (voir mini sondage ci-dessus) puis a invité les uns et les autres à remplir un questionnaire concernant ces propositions. Elles ont reçu un accueil très favorable auprès des cyclistes. Espérons que le législateur sera aussi intéressé.

Durant tout l'après-midi, l'association a tenu un stand d'information sur la place du Commerce. Là encore les échanges furent instructifs et captivants. Les personnes qui le souhaitaient ont pu repartir avec le numéro spécial fête du vélo de "Vélocité", la revue de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUBicy). J.F.D.

## Pistes cyclables nantaises 11 km de plus en 1996

Lorsqu'il sera terminé, dans quelques années, le réseau intercommunal de « continuité deux-roues » proposera plus de 430 km de voies sur l'ensemble de l'agglomération. Aujourd'hui, Nantes offre 67,2 km de voies (plus de 100 km à terme) et 550 places de stationnement vélos. Pour 1996, la ville poursuit son effort en aménageant 11 km de voies nouvelles et en créant 450 places supplémentaires de parking. Ce programme est estimé à 1,5 MF. La subvention demandée au district est de 75 % du coût, soit 1,14 MF.

Au nom de l'intergroupe des élus écologistes, régionalistes et solidaires, François Preneau a, lors de la séance du conseil municipal qui a décidé cet investissement, fait une longue intervention. Il s'est félicité de ce programme de continuité deux-roues mais n'a pas caché que le budget consacré à cette opération restait très modeste, avec 0,14 % des investissements de la ville pour 1996. « Nous sommes sur la bonne voie, mais nous devons poursuivre avec détermination » a-t-il déclaré. Ce dossier a été voté à l'unanimité.

(d'après Presse-Océan du 02/05/96 et du 21/05/96)

### Bulletin d'adhésion

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Tél.....

Membre individuel : .....30 F

Association : .....200 F

Date

Signature